



CAP TONNELLERIE

OBJECTIFS MÉTIER

Devenir ouvrier qualifié plus ou moins polyvalent.

Le tonnelier doit maîtriser la fabrication des barriques, fûts ou encore tonneaux. Ce métier complexe requiert des connaissances techniques alliées à de bonnes aptitudes physiques. L'ouvrier qualifié, généralement sous l'autorité d'un responsable, est autonome dans ses tâches quotidiennes. Cette qualification peut aussi permettre, selon les cas, de devenir chef d'équipe, contremaître ou chef d'atelier, technico-commercial, responsable de production voire chef d'entreprise ou artisan.

CONDITIONS D'ACCÈS

16-25 ans. Dérogations possibles :

- 15 ans sortant de 3^{ème} ou de CPA après une classe de 4^{ème}
- 16 ans avant le 31 décembre de l'année d'entrée en apprentissage
- + de 26 ans si personne reconnue handicapée

STATUT

Apprenti avec couverture sociale

Salaire compris entre 25 et 61 % du SMIC, voire plus si durée allongée, convention branches...

Carte Nationale d'Apprenti délivrée pour réduction ou autres avantages.

ADMISSION

Contrat d'apprentissage.

Dossier d'admission du CFA.

DURÉE

2 ans

ALTERNANCE

1 semaine par mois au CFA en moyenne

- 14 semaines au CFA et 33 semaines en entreprise
- 5 semaines de congés payés

DIPLÔME

CAP Tonnellerie (Niveau V) par Unités capitalisables (UC) avec épreuves d'examen tout au long de la formation. Si diplôme non obtenu : UC acquises pendant 5 ans.

POURSUITES D'ÉTUDES

Formations vers d'autres filières (bois, vin...) pour compléter ses compétences.

FORMATION

Objectif : Mettre en œuvre les techniques et pratiques professionnelles.

Maîtriser l'ensemble des techniques nécessaires à la fabrication des contenants : lecture de plans, façonnage du bois, usinage des pièces, assemblage, chauffes, finitions, contrôle de qualité... Connaître les bases de maintenance et respecter les règles de sécurité et d'hygiène. Contribuer aux démarches liées à la qualité et au développement durable.

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Mathématiques - Sciences - Expression française et communication - Histoire - Vie sociale et professionnelle - Législation du travail - Formation sauveteur secouriste du travail - Education physique et sportive.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Réalisation technologique et arts appliqués - Organiser le poste de travail - Gérer ses approvisionnements, sa production et son poste - Produire, fabriquer un ouvrage manuellement et mécaniquement : réception du bois, façonnage, assemblage, chauffe, finition, contrôle de qualité - Préparation et mise en œuvre - Produire et Réparer - Identifier les anomalies, remplacer les pièces défectueuses, contrôler l'étanchéité - Rendre compte - Maintenir en état : assurer la maintenance préventive, l'entretien des outillages et des machines.

PARTICULARITÉS

- Services : soutien scolaire, suivi et recherche d'emploi...
- Conseil Régional d'Aquitaine : financement de la formation et aide financière (selon conditions : transport, restauration, hébergement et Fonds Social d'Aide à l'Apprenti).
- Attestation de Sécurité Routière .

LIEU DE FORMATION

BLANQUEFORT : 05 56 35 61 10

POUR EN SAVOIR PLUS

Formation :

05.56.35.61.10 ou

cfa.blanquefort@educagri.fr

Contrat d'apprentissage :

Chambre consulaire de l'employeur.

Formations au C DFA Agricole de la Gironde



MON C DFA AGRICOLE >>> MA FORMATION >>> MON MÉTIER

Spécialité Vigne & Vin
Spécialité Élevage
Spécialité Horticulture & Maraîchage

BP REA Responsable d'Exploitation Agricole
Travaux des Aménagements Paysagers (2 ans)
Conduite et entretien d'engins agricoles (1 an)

BPA
(1-2 ans)

Vigne & Vin
CAP Tonnellerie
Productions Agricoles & Utilisation de Matériels
Soigneurs d'équidés
CAP Maritime & Conchyliculture
Productions Horticoles
Travaux Paysagers

CAP/CAPA
(2 ans)

Ingénieur Enitab¹
(3 ans)

BTSA Viticulture-Œnologie (2 ans)

Terminale CGEA « Vigne & Vin »

Première CGEA « Vigne & Vin » (validation du BEPA)

Seconde Professionnelle « Productions Végétales »

BTSA Aménagements Paysagers (projet rentrée 2010)

Terminale Travaux Paysagers

Première Travaux Paysagers (validation du BEPA)

Seconde Professionnelle « Nature, Jardin, Paysage et Forêt »

2 formations d'auxiliaire vétérinaire (partenariat avec le CFA National Santé Animale)

AVQ : Auxiliaire vétérinaire qualifiée² (1 an)

ASV : Auxiliaire spécialisée vétérinaire³ (2 ans)

Certificats
(1-2 ans)

Bac Pro en 3 ans
(rénovation rentrée 2009)

CPA (Classe de Pré-Apprentissage) / Fin de collège

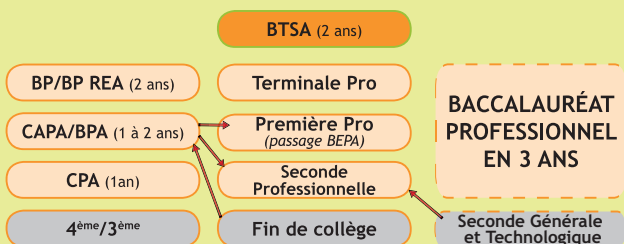
Fin de collège

BEP ou BAC

¹ « cadre dirigeant, manager d'entreprise agricole »
² AVQ : validé par un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP - niv. 5)
³ ASV : validé par un Certificat Professionnel d'Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire (niv.4)

NOUVEAU SCHÉMA NATIONAL

(Rentrée 2009)



Je choisis mon orientation pour ma prochaine rentrée

Ma formation en alternance : plus qu'un diplôme !

- >>> Je signe mon **contrat de travail** avec mon employeur, qui désigne mon **Maître d'Apprentissage**.
- >>> Je m'inscris au CFA, qui désigne un **Formateur Référent**, organise ma formation, la préparation de mon diplôme et mon **insertion professionnelle**.
- >>> Je signe la **Charte de l'Apprentissage** proposée par le Conseil Régional d'Aquitaine avec mon employeur, mon Maître d'Apprentissage et mon équipe pédagogique.
- >>> Je bénéficie d'un **accompagnement pédagogique individualisé** financé par le Conseil Régional d'Aquitaine : état des lieux de mes connaissances, groupes de niveau, techniques de recherche d'emploi.
- >>> Je suis ma formation **en alternance entre mon entreprise et mon CFA** (14 à 21 semaines par an au CFA, suivant le diplôme préparé).

...SUR TOUT LE DÉPARTEMENT !!



BOMMES 05 57 98 02 70
 BLANQUEFORT 05 56 35 61 10
 GUJAN-MESTRAS 05 56 66 51 78
 LIBOURNE-MONTAGNE 05 57 40 03 09
 PUGNAC-REIGNAC 05 57 68 87 97
 LA RÉOLE 05 56 61 02 95
cfa.blanquefort@educagri.fr - www.formagri33.com



Enseignement agricole
Formations grandeur nature

